



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID : 065-216502260-20240129-D0014-DE



Séance du 29 janvier 2023 à 19h

2024/014

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Bernard JOUCLA, Michel DUHAMEL, Alexandre ARRIZABALAGA, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bruno CAZERES, Bernard LHOSSEIN, Hélène FRANCES, Ingrid BOUTARFA

Absents : Noémie DEUTSCH, Sébastien ABADIE (procuration à Bruno CAZERES), Stéphanie MARQUEZ (procuration à Gisèle VINCENT), Dominique GAYE (procuration à Bernard JOUCLA), Juliette SALANNE (procuration à Hélène FRANCES), Laetitia CAZABAN (procuration à Jean-Christophe MADELAINE), Caroline ECORCHON (procuration à Régine TOSON), Sandrine TREBUCQ (procuration à Denis FEGNE), Serge ALMENDRO

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 24 janvier 2024

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2023/068
AUTORISATION POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-1,

Vu le budget principal 2023, et les délibérations modificatives,

Considérant qu'il est possible, avec l'autorisation du Conseil Municipal, jusqu'à l'adoption du budget d'engager, de régler des dépenses d'investissement en début d'année 2024, avant le vote du Budget Primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (hors restes à réaliser).

Ainsi informé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024 dans la limite du quart du montant de la somme inscrite au budget de l'année précédente (2023) hors restes à réaliser, et à inscrire ces dépenses au BP 2024 lors de son adoption, dans les conditions suivantes :

Dépenses	Crédits ouverts en 2023	25%	Avances budgets 2024
Opération 45 - collégiale - chapitre 21	68 600.00	17 150.00	15 000.00
Opération 48 - voirie - chapitre 21	274 620.00	68 655.00	250 400.00
Opération 50 - matériel - chapitre 21	101 205.00	25 301.25	40 000.00
Opération 54 - bâtiments communaux – chap 23	457 940.00	114 485.00	250 000.00
Opération 56 - bois et forêts - chapitre 21	253 200.00	63 300.00	20 000.00
Opération 76 - groupe médical - chapitre 23	248 244.00	62 061.00	24 000.00
Opération 91 – Maison Rouède – chapitre 23	32 640.00	8 160.00	8 000.00
Opération 92 SDE – chapitre 20	70 000.00	17 500.00	20 000.00
Opération 96 – Restaurant scolaire – chapitre 23	1 096 030.00	274 007.50	60 000.00
Opération 99 – Ecoquartier Le Pouey – chapitre 23	10 000.00	2 500.00	2 500.00
Opération 100 – Budget participatif – chapitre 23	8 500.00	2 125.00	2 000.00
Opération 102 – City stade- Pump track – chapitre 23	35 000.00	8 750.00	45 000.00
Opération 103 – Piste cyclable – chapitre 21	371 800.00	92 950.00	20 000.00
	3 027 779.00	756 944.75	756 900.00

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE

